



## COMPTE-RENDU

# Conseil de quartier Île-Napoléon

*Centre La Rotonde – Vendredi 19 juin 2015*

### ***Élus présents :***

---

- M. le Maire de la Ville de Rixheim, Olivier BECHT ;
- M. Michel POCHON, Conseiller municipal délégué aux animations de la ville et des quartiers ;
- M. Richard PISZEWSKI, Conseiller municipal délégué à la voirie et aux travaux publics ;
- Mme Bilge BAYRAM, Conseillère municipale.

### ***Assistaient en outre à la séance :***

---

- M. André GIRONA, Directeur général de la SOMCO ;
- Mme Justine NALOUËI, pour le quotidien « Dernières Nouvelles d'Alsace » ;
- M. Olivier CHRISTOPHE, Directeur général des services ;
- M. Arnaud BAÏLEN, Directeur de cabinet.

### ***Nombre de participants :***

---

Environ 40 personnes présentes.

### ***Ordre du jour :***

---

1. Présentation eau de source de la Doller ;
2. Point travaux ;
3. Propreté urbaine ;
4. Sens de circulation et stationnement rue de la République et boulevard du Chemin de Fer.

***Début de la séance : 20H***

### ***1. Présentation eau de source de la Doller***

---

M. le Maire souhaite la bienvenue aux participants au conseil de quartier, les remercie de leur présence et passe à la liquidation de l'ordre du jour après en avoir donné lecture.

M. le Maire présente M. Olivier CHRISTOPHE, nouveau Directeur général des services de la Ville de Rixheim, qui remplace Mme Martine WEHRLE. Il est précisé qu'auparavant M. CHRISTOPHE était le secrétaire général de la sous-préfecture d'Altkirch.

Après en avoir présenté le contenu de façon synthétique, M. le Maire invite l'assistance à regarder le film sur l'eau de la Doller.

Il est demandé si l'eau disponible au robinet n'est plus que de l'eau de la Doller. M. le Maire répond que c'est bien le cas tout en précisant que l'eau de la Hardt est en cours de dépollution et pourrait servir de nappe de secours en cas de pollution accidentelle ou criminelle.

Le travail au niveau de la Hardt actuellement en cours est identique à celui qui a été accompli avec l'eau de la Doller par le passé (rachat de terres et enherbage).

M. le Maire explique ensuite les raisons de diffusion du film, à savoir essentiellement préciser et illustrer le travail réalisé par les personnes au service des usagers de l'eau qui permettent que chaque matin l'on puisse avoir de l'eau de bonne qualité au robinet. Il est précisé que la qualité de l'eau est également liée à la qualité du réseau.

Pendant plusieurs décennies, il y a eu un déficit au niveau de ces réseaux, qui est en cours de rattrapage depuis 7 à 8 ans, ce qui a pour effet de créer des chantiers dans la ville avec quelques conséquences indésirables comme, par exemple, rue de Mulhouse où le réseau d'eau a été renouvelé. De plus, le prix de l'eau augmente également en raison du financement de ces travaux.

## ***2. Point travaux***

---

Il est ensuite question des travaux : il n'y en a pas d'importants pour l'instant au niveau de l'Île-Napoléon. En revanche, l'inauguration des Petits Princes est évoquée, de même que la démolition de l'ancien périscolaire dans la cour de l'école.

Les prochains travaux concernent la rue entre l'école et les petits Princes qui reliera la rue Victor Hugo à l'allée Vaclav Havel qui sera une rue fermée à la circulation des automobiles afin de garantir la sécurité des usagers.

## ***3. Propreté urbaine***

---

M. le Maire est au regret de constater, depuis quelques années, et plus particulièrement quelques mois qu'il y a une dégradation importante en matière de propreté urbaine et cela sur l'ensemble des quartiers. Pour y remédier, M. le Maire envisage deux solutions.

La première serait de cesser de ramasser les déchets jusqu'à ce que les citoyens intègrent le fait que l'espace public appartient à tous et que sa propreté dépend de chacun. Cette solution a, bien sûr, un inconvénient, celui de pénaliser les usagers respectueux. Le banc près du collège est un endroit illustrant le propos : il y a des poubelles et les déchets se trouvent à côté.

La seconde solution est de verbaliser par le biais de la vidéoprotection et donc de réaliser des procès-verbaux à la volée, par vidéo.

Un diaporama est ensuite présenté au public et M. le Maire en présente les photographies.

Il invite l'assistance à lui faire des propositions.

Une personne propose d'éduquer les adultes ainsi que les enfants.

M. le Maire répond que cela pourrait prendre un certain temps et qu'il s'agit d'une question de génération. Pour apporter des solutions, l'hypothèse d'embaucher davantage d'agents pour la propreté urbaine n'est pas à l'ordre du jour, principalement pour des questions de financement.

Il reste alors deux solutions. La première serait de pratiquer ce qui l'avait été à l'occasion des détériorations pratiquées sur les biens publics, il aura fallu ne pas reconstruire le temps que les auteurs des faits se dénoncent. Il s'agirait donc de ne plus ramasser pendant six mois le temps que les habitants réalisent les nuisances causées par leur manque de civisme.

Ce serait une solution innovante qui n'aurait été tentée nulle part ailleurs pour l'instant.

La seconde solution serait de sévir, à l'instar de Singapour ou New-York où le montant des amendes est particulièrement élevé. Pour Rixheim, la Police Municipale verrait défini comme objectif principal la propreté urbaine avec l'ensemble des moyens (policiers en civil et caméras de vidéoprotection). Il faudrait donc augmenter les moyens y compris en matière de vidéo-protection.

M. le Maire explique qu'il y aura une assemblée générale des quartiers, car le problème est commun à Rixheim, et que le premier thème de travail sera effectivement celui de la propreté urbaine.

À propos des objets volumineux, un participant demande s'il y a des bennes à disposition. M. le Maire répond qu'il y a mieux encore, en l'occurrence le service d'enlèvement dédié aux encombrants.

Une participante estime que la problématique n'est pas identique sur l'ensemble du quartier et qu'elle ne serait pas uniquement le fait des habitants de la Rotonde.

Il est néanmoins précisé qu'en termes de verbalisation, le montant maximum est de 35 euros. Les participants considèrent que c'est trop peu et M. le Maire explique qu'il ne peut pas agir pour en augmenter le montant maximal, déterminé par décret. Il en va de même pour les crottes de chien, où il n'y a pas forcément eu d'amélioration consécutivement aux mesures prises par la municipalité.

M. le Maire regrette l'attitude des personnes dépourvues de civisme et explique dans quelle mesure les seules caméras ne sont pas suffisantes mais qu'il est nécessaire d'augmenter les effectifs de Police Municipale pour surveiller les caméras et en visionner les images.

Une participante demande s'il y a des problématiques d'absentéisme à la Mairie. M. le Maire répond qu'il y a, comme dans toutes collectivités ou entreprise, des agents en congés maladie et qu'en plus des baisses de dotations il faut composer avec les différentes difficultés auxquelles se trouve exposée la collectivité.

M. le Maire répond à cette personne qu'elle sert le même discours depuis quinze ans mais qu'il y a tout de même eu un certain nombre de changements concernant la politique

menée au sein du quartier de l'Île-Napoléon. L'intervenante reconnaît que c'est bien le cas.

M. le Maire propose un « quizz » à propos des montants des investissements dans chacun des quartiers et invite les riverains à estimer les montants des différents investissements, quartier par quartier.

- Entremont : AGORA + cantine scolaire : 6,5 M€ ;
- Centre : EHPAD (12 M€) + Voirie (1 M€) = 13 M€ ;
- Romains : Ecole (1,2 M€) + Centrale chaleur (6 M€) + voirie (0,5 M€) + CTM (3 M€) = 10,7 M€ ;
- I-N : Cité des Sports (7,5 M€) + voirie (1,6 M€) + Les Petits Princes (4 M€) + Travaux Rotonde (0,5 M€) = 13,6 M€.

Par conséquent, c'est à I-N qu'il y a eu le montant d'investissement le plus important, CQFD.

Un riverain reproche au Maire d'avoir tenu ses engagements sur la Cité des Sports.

Une discussion sur le fleurissement s'ensuit. M. le Maire doit préciser que Rixheim est composé de 4 quartiers. Concernant la propreté urbaine, il est reconnu que les problématiques de propreté urbaine ne sont pas spécifiques à l'Île-Napoléon, elles concernent l'ensemble des quartiers.

M. POCHON évoque ensuite la journée citoyenne et présente le projet. Elles consistent pour les citoyens d'une commune, pendant une journée par an, à effectuer quelque chose pour leur commune, en l'occurrence l'embellir en partenariat avec les services techniques.

Il est annoncé que la journée citoyenne se fera un 24 octobre, c'est un samedi. Le principal projet pour l'Île-Napoléon sera la création d'un jardin méditerranéen.

L'annonce sera faite par le biais du bulletin municipal.

Une personne souhaite rendre hommage à M. le Maire pour le soutien apporté à la famille en deuil lors de l'assassinat du père de famille intervenu récemment, compte tenu des circonstances auxquelles la famille a été confrontée. M. le Maire précise qu'eu égard au contexte, le père de famille laissait derrière lui une veuve et deux orphelins, il convenait de faire preuve d'humanité.

#### ***4. Sens de circulation et stationnement rue de la République et boulevard du Chemin de Fer***

---

M. le Maire expose la situation au moyen d'un schéma, particulièrement concernant le stationnement rue de la République, où il ne sera pas possible de stationner car il n'est pas concevable de le tolérer pour une rue et pas dans le reste de la collectivité. Il est ensuite question du sens de circulation de cette rue.

A propos de ces questions, M. le Maire soumet le point au Conseil de quartier afin de savoir quelles seront les mesures à prendre. Il est demandé si un groupe de travail est prévu avec les habitants du boulevard du chemin de fer pour étudier le stationnement et le sens de circulation de cette rue.

Un débat s'ensuit sur les mesures semblant les plus adéquates pour réguler la circulation dans ce quartier. Un groupe sera mis en place pour travailler sur l'ensemble des rues pouvant éventuellement faire l'objet d'une amélioration.

Il est ensuite question des rues du Canal et du Dépôt qui doivent être refaites en tenant compte de la sécurisation des piétons. M. POCHON encadrera le groupe de travail en collaboration avec le SCIN. Cela sera à nouveau débattu au prochain Conseil de quartier. Une riveraine souligne la vitesse excessive au niveau de la rue du Nord et appelle M. le Maire à mettre en place des moyens de limitation. Il y aura des coussins berlinois en plus de caméras selon M. le Maire.

Il est ensuite signalé les nuages de poussière soulevés par les activités des concasseurs au niveau de la gravière. Un courrier au responsable sera rédigé. Les habitants craignent la présence d'amiante. Il est précisé que les normes de déconstruction sont si restrictives qu'il n'y a quasiment aucune possibilité pour que les déchets contiennent de l'amiante.

Une participante souligne la suppression de places de parking au niveau du 153 de l'Île-Napoléon. Il y aurait donc des problèmes de voisinage en raison des habitants des « Villas Joséphine » qui stationneraient sur les places proches du 155 de la rue de l'I-N. Qui plus est, certaines personnes feraient leur loi en la matière.

Il est ensuite question de végétation poussant entre le 153 et 155 et la propriété donne sur la rue. La PM fera un constat et une lettre sera adressée au propriétaire.

Concernant le stationnement au niveau des Villas Joséphine, la PM sera également sollicitée.

La problématique sera étudiée, pour autant il sera compliqué de trouver des solutions en l'état.

Une personne signale qu'il est fréquent que des cyclistes se perdent entre le premier rond-point à Riedisheim et la continuité au en raison des travaux. C'est un problème concernant l'Eurovéloroute n° 6, mais cela prendra fin lorsque les travaux de la rue de Mulhouse seront achevés et finiront l'itinéraire cyclable.

Il est demandé si le stationnement sur les deux côtés de la rue de la République restera autorisé pour le moment. M. le Maire répond par l'affirmative.

**Fin de la séance à 22H00**

Fait à Rixheim,  
le 25 juin 2015

Le Maire,  
  
Olivier BECHT

